

ACTION N° 14

Créer les infrastructures et promouvoir la pratique du vélo sur le territoire

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ACTION

La concertation menée lors de l'élaboration du PCAET a montré une demande forte et récurrente des citoyens pour davantage de pistes cyclables sécurisées.

La part modale du vélo représente aujourd'hui 3.7% en moyenne sur le bassin du SCOT. Conformément aux objectifs du SCOT, le territoire devra progressivement être maillé par un réseau d'itinéraires cyclables, reliant les pôles d'équipements et de services principaux de chaque territoire communal. La réflexion relative à ce réseau de modes doux doit cibler, en priorité, les quartiers et équipements suivants, sous réserve que la commune en dispose :

- La gare ;
- Les services médicaux structurants ;
- Le centre-ville ;
- Les quartiers résidentiels principaux existants ou projetés ;
- Les zones d'activités
- Les équipements scolaires, culturels, de loisirs et sportifs.

De même, le développement de connexions douces interurbaines devra compléter le réseau départemental (voies vertes...) existant et à venir.

CALMV :

Opération 1000 vélos

Le dispositif voté en 2020 s'adresse aux particuliers résidant sur le territoire LMV (résidence principale ou secondaire) âgés de 16 ans et plus qui achètent un VAE neuf ou d'occasion et homologué (normes européennes et françaises en vigueur) ou un vélo classique neuf, auprès d'un vélociste du territoire partenaire de l'opération.

Le montant de la subvention est plafonné à

- 30% du prix d'achat TTC du VAE neuf dont le prix n'excède pas 2500 euros, dans la limite de 300 euros
- 30 % du prix d'achat TTC du VAE d'occasion dont le prix n'excède pas 1500 euros, dans la limite de 300 euros
- 30 % du prix d'achat TTC du vélo classique neuf dont le prix n'excède pas 1000 euros, dans la limite de 200 euros

Le budget consacré à cette opération a été voté le 23 juillet 2020 et s'élève à 330 000 euros pour la durée du mandat 2020-2025, soit 55 000 euros par an.

Ainsi, ce sont un millier de vélos (environ 200 par an) qui doivent être subventionnés jusqu'à la fin du mandat.

Cette aide est cumulable avec les autres aides existantes, telles que le Bonus vélo du Gouvernement.

Seuls les vélocistes du territoire peuvent être partenaires de l'opération.

Fonds de concours mobilité / tourisme

LMV a instauré un fonds de concours tourisme - mobilité visant notamment le développement des itinéraires de randonnée pédestre et de cyclotourisme qui constituent un facteur d'attractivité et de développement touristique du territoire.

Le budget consacré à ce dispositif peut atteindre 300 k€ par an pour la durée du mandat 2020-2025.

Luberon Labo vélo

LMV participe au programme d'accompagnement conduit par le PNRL à destination des intercommunalités dans l'élaboration de leur stratégie vélo jusqu'à la sollicitation des dispositifs de financement pour mettre en œuvre un schéma vélo à l'échelle du territoire.

La Méditerranée à vélo

Depuis 2016, LMV Agglomération fait partie du comité de La Méditerranée à vélo pour lequel 21 collectivités et intercommunalités sont mobilisées autour de l'aménagement d'un itinéraire cyclable de 5 888 km.

La Durance à vélo / Le Luberon à vélo

La CALMV soutient sur son territoire le développement d'itinéraires vélos et les partenaires associés : Vélo Loisirs Provence, SMAVD

CCPSMV :

Action 2.1.c Sécuriser les déplacements piétons et cyclistes à l'entrée de la Vallée Close, aux abords de l'aire de stationnement saisonnier de Galas

Action 2.2.a Aménager un itinéraire cyclable direct et sécurisé entre L'Isle-sur-la-Sorgue et Fontaine-de-Vaucluse
 Mise en place d'infrastructures de stationnement

PILOTE (S)		OPERATEUR(S) PRINCIPAL (avec nom référent si connu)	
CALMV et CCPSMV		Vélo Loisirs Provence, CD84, PNRL, EPIC OIT	
CIBLES/BENEFICIAIRES		PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S)	
Habitants et visiteurs du territoire ; cyclistes loisir + quotidiens		Vélocistes, CD84, Région, communes, Vélo Loisir Provence, PNRL, EPIC OIT, relais associatifs, SMAVD	
CADRE DE L'ACTION ET DISPOSITIFS/CONTRACTUALISATION ASSOCIES (Avec n° fiche correspondante le cas échéant) (Cit'ergie, CRTE, AMI, PAED, OGS...)		CCPSMV	OGS 2.1.c, 2.2.c, 2.2.a PAED T1 CRTE #3.1
		CALMV	CRTE Objectif stratégique 1 Développer les mobilités durables 1.1 Favoriser l'intermodalité 1.2 Développer les infrastructures cyclables et les mobilités douces 1.3 Accompagner les usages du vélo

REFERENTS CCPSMV			
Techniciens : Caroline ALEX		Elu(s) : Patricia PHILIP	
NIVEAU D'IMPLICATION DE L'ECHELON COMMUNAL	FAIBLE	MOYEN	FORT

REFERENTS CALMV			
Techniciens : Catherine BHALER/Eddy IACONA/Franck DELAHAYE		Elu(s) : Gérard DAUDET/André ROUSSET	
NIVEAU D'IMPLICATION DE L'ECHELON COMMUNAL	FAIBLE	MOYEN	FORT

BUDGET PREVISIONNEL	Fonctionnement (total ou par an en précisant le nombre d'année)	Prestations externes : études de maîtrise d'œuvre pour les aménagements cyclables Autres : Partenariats 14 000 €
	Investissement (total ou par an en précisant le nombre d'année)	Opération 1000 vélos : 300 k€ pour la période 2020-2025

		Aménagements cyclables : selon type, longueur et points durs
	Recette/Financements	Département, appels à projet de l'Etat (fonds Mobilités Actives) et de l'ADEME (Vélo & Territoires) ; DSIL ; DETR ; Ministère de la Transition Ecologique : développer le recours au vélo et aux transports en commune (plan de relance)

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2022	- Poursuite de l'opération 1000 vélos - Poursuite des travaux Eurovélo 8
2023	- Poursuite de l'opération 1000 vélos
2024	- Poursuite de l'opération 1000 vélos
2025	- Poursuite de l'opération 1000 vélos
2026	-
2027	-

VOLET DU PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR

SECTEUR(S) D'ACTIVITE CONCERNE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		Mobilité / transport

NIVEAUX D'IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production énergies renouvelables et de récupération			
Réduction des consommations d'énergie			
Réduction des émissions de gaz à effet de serre			
Réduction des polluants atmosphériques			
Emplois créés			
Réduction des inégalités sociales			
Chiffre d'affaires local généré			
Maîtrise des dépenses de fonctionnement			
Préservation de la biodiversité			
Stockage du carbone			

INDICATEURS DE SUIVI	OBJECTIFS / RESULTATS ASSOCIES
Nombre de VAE subventionnés	
Report modal induit grâce à l'aide à l'achat	
Longueur et qualité d'aménagements cyclables réalisés	
Nombre de points durs vélo traités (ponts, carrefours...)	

COMMENTAIRES, POINTS DE VIGILANCE	
------------------------------------------	--

CONSULTATION HABITANTS	Avis favorable
-------------------------------	----------------